

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BOND EUROPE CLIMATE CARBON OFFSET PLAN, un compartiment de THEAM QUANT-, action : C Distribution (LU2051094477)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

La Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF ») est chargée de superviser BNPP AM Europe en ce qui concerne le présent Document d'informations clés. Le Produit est agréé au Luxembourg. BNPP AM Europe est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

Date de production du document d'informations clés : 01/03/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un compartiment de THEAM QUANT-, une société d'investissement à capital variable (SICAV) régies par les dispositions de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi 2010 ») relative aux organismes de placement collectif ainsi que par la directive OPCVM 2009/65.

Durée

Ce Produit n'a pas de date d'échéance.

BNPP AM n'est pas autorisé à résilier le Produit unilatéralement. Le Conseil d'administration a le pouvoir de décider de la fusion, de la scission, de la liquidation ou de la clôture du compartiment. En outre, la SICAV peut être liquidée sur décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Objectifs

L'objectif du Compartiment est (i) d'augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme en étant exposé à un panier dynamique d'obligations d'entreprises européennes de qualité Investment Grade, dont les composantes sont choisies selon une méthode de sélection systématique basée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que des critères d'émissions de carbone et de transition énergétique, et (ii) de compenser son empreinte carbone (Cadres 1 et 2).

En vue de réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment met en œuvre une stratégie d'investissement quantitative (la Stratégie) par le biais de l'indice BNP Paribas Bond Climate Care Europe Index TR (l'Indice de Stratégie). L'univers d'investissement est composé de sociétés européennes sélectionnées sur la base de leur score ESG, de leurs contraintes de liquidité, de leur note de transition énergétique et de leurs critères de solidité financière. L'application de critères ESG, tels que, notamment, l'efficacité énergétique, le respect des droits de l'homme et des travailleurs ou l'indépendance du conseil d'administration, suit une approche Best-in-Class et de sélectivité qui vise à sélectionner les entreprises leaders de leur secteur en excluant au moins 20 % des titres de l'univers d'investissement initial. L'algorithme d'allocation suit alors une approche d'investissement thématique de manière à maximiser la note de transition énergétique du panier d'obligations qui en résulte, en fonction des principales contraintes d'atténuation des risques et d'empreinte carbone inférieure ou égale à 50 % de l'empreinte carbone d'un univers d'investissement de référence européen, tout en exerçant un contrôle sur l'écart du portefeuille par rapport à un portefeuille représentatif du marché des obligations européennes Investment Grade, l'objectif étant que l'erreur de suivi contrôlée ne dépasse pas 2 %.

Une stratégie extra-financière peut comporter des limites méthodologiques telles que le risque lié aux investissements ESG ou le risque lié à une allocation systématique intégrant des critères extra-financiers.

L'Indice de Stratégie repose sur un modèle systématique conçu par BNP Paribas et est rebalancé chaque trimestre par le biais d'un algorithme spécifique. La performance de l'Indice de Stratégie (et indirectement celle du Compartiment) sera minorée des coûts de réplcation annuels liés aux frais trimestriels de rebalancement et d'innovation ainsi que des coûts de liquidité de 0,90 % par an en moyenne, appliqués à l'exposition à la Stratégie (c.-à-d. environ 100 % de la VNI du Compartiment). La composition complète de l'Indice de Stratégie est disponible sur le site Internet : <https://indx.bnpparibas.com/nr/BNPIBEC2.pdf>. Une Compensation de l'empreinte carbone est appliquée par la Société de gestion par l'utilisation d'un type de crédits carbone, la VER (Verified Emission Reduction, réduction d'émissions vérifiée) comme suit : la Société de gestion calcule l'empreinte carbone (Cadres 1 et 2) en utilisant la composition des Actifs sous-jacents du Compartiment afin d'établir le montant de VER requis pour compenser les émissions de carbone. Tous les montants de VER requis pour lesquels une compensation aura été réalisée seront annulés afin de matérialiser la compensation effective. La liste des projets sous-jacents VER sélectionnés par la Société de gestion ainsi que leur description est disponible sur : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/4E0A58B3-05C7-4008-86CE-FDB947DD5919>.

La Compensation de l'empreinte carbone peut être considérée comme partielle dans la mesure où (i) la Société de gestion ne prend pas en compte le Cadre 3, et (ii) elle ne concerne que les émissions de carbone liées à la composition de l'Indice de Stratégie et non celles liées aux instruments financiers détenus dans les actifs du Fonds à l'égard desquels une Politique de réplcation synthétique est appliquée.

La Stratégie du Compartiment est considérée comme active. Le Compartiment ne dispose pas d'indice de référence, aucune comparaison des performances n'est donc possible. La Stratégie est mise en œuvre conformément à la Politique de réplcation synthétique, via la conclusion d'Instruments dérivés OTC (y compris des TRS) ou en espèces, en investissant directement dans le panier d'actions qui composent la Stratégie.

Les investisseurs peuvent effectuer des souscriptions ou des rachats au cours de tout jour d'ouverture complet de la Bourse de Londres, de la Bourse de New York et du système TARGET (système de transfert express automatisé à règlement brut en temps réel) (à l'exception des samedis et dimanches et des jours fériés luxembourgeois et français).

Les demandes de souscription et de rachat peuvent être déposées auprès de l'agent administratif avant 12 h 00 (CET) au plus tard le jour d'évaluation concerné.

Agent administratif : BNP Paribas, succursale de Luxembourg, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Un dividende peut être distribué.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître et/ou percevoir des revenus de leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 3 années.

Informations pratiques

■ Dépositaire : BNP PARIBAS, Luxembourg Branch



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change

- Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-. D'autres informations sur le compartiment figurent dans le prospectus et les rapports périodiques de la SICAV. En vertu de la Loi de 2010, l'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués.
- L'investisseur peut échanger des actions qu'il détient dans un compartiment contre les actions d'un autre compartiment selon les modalités prévues dans le prospectus.
- De plus amples informations sur le Produit, y compris le dernier prospectus, les statuts, le document d'informations clés, les valeurs nettes d'inventaire, les derniers prix publiés des actions, le rapport annuel, la description de l'investissement, peuvent être obtenues gratuitement auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des instruments de Taux d'intérêt. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt a pour conséquence une diminution de la valeur des investissements en obligations et titres de créance et, plus généralement, des instruments à revenu fixe.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de contrepartie** : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- **Risque de crédit** : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- **Risque de liquidité** : ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.
- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme** : ces instruments peuvent impliquer une série de risques pouvant impacter la valeur liquidative.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10.000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7.033,63 EUR	6.759,1 EUR
	Rendement annuel moyen	-29,66%	-12,24%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7.944,15 EUR	7.881,27 EUR
	Rendement annuel moyen	-20,56%	-7,63%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.731,49 EUR	10.014,99 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,69%	0,05%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.523,12 EUR	10.614,72 EUR
	Rendement annuel moyen	5,23%	2,01%

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2017.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La SICAV est constituée en tant qu'entité distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs de la SICAV, détenus par une Banque dépositaire, ne seraient pas affectés.

En cas de défaillance de la Banque dépositaire, le risque de perte financière de la SICAV est atténué par la séparation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit/de la SICAV.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	420,95 EUR	679,32 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,25%	2,28% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,33% avant déduction des coûts et de 0,05% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,07% de la valeur de votre investissement par an. Le montant se base sur une estimation du montant pouvant être prélevé sur votre capital.	103,79 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17,16 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

En cas de conversion, les investisseurs peuvent être tenus de verser une commission d'un maximum de 1,50%.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires) et l'ordre de rachat sera exécuté selon le calendrier décrit dans le prospectus. Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
(1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 2 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.

